

Les haies, paradis aux oiseaux et autres auxiliaires

Dans un département peu boisé comme le Gers, beaucoup d'oiseaux dépendent des haies pour leur survie. Que ce soit pour y établir son nid, trouver de la nourriture ou un refuge pour la nuit ou en halte lors des migrations, les haies sont un refuge pour de nombreuses espèces.

A chacun son étage

Les différents étages de la haie (herbacé, arbustif, arboré) fournissent le gîte et le couvert à bon nombre d'oiseaux et autres animaux. Le bruant proyer, la perdrix rouge et le pouillot véloce se contenteront de la protection de la strate herbacée en pied de haie, aux côtés des lézards verts, hérissons et lapins de garenne. Les petits passereaux comme le rougegorge familier, le troglodyte mignon, le bruant zizi et la fauvette à tête noire feront leur nid bien à l'abri des arbustes touffus tandis que le pinson des arbres, le verdier d'Europe, la grive musicienne ou la buse variable installeront leur nid à la cime d'un arbre.

Les plus vieux arbres à cavité abriteront des mésanges, la sitelle

torcheplot ou des rapaces nocturnes comme la chevêche d'Athéna. Les arbres sénescents profiteront aux pics épeiche, vert et épeichette. Les branches hautes des arbres et arbustes sont aussi appréciés comme poste de chant, au printemps, ou d'affût pour chasser. Certains oiseaux, comme la tourterelle des bois, préfèrent les haies atteignant 4 mètres de haut avec de nombreux arbres, tandis que la fauvette grisette et la linotte mélodieuse aiment les haies plus basses, de 2 à 3 mètres, avec moins d'arbres.

En résumé, plus une haie est diversifiée en strates, en essences et en densités d'arbres et arbustes, plus elle accueillera une multitude d'oiseaux et d'animaux.



Bocage gersois (© Groupe Ornithologique Gersois)

De multiples usages mais menacées

Les haies sont un élément incontournable de l'identité et des paysages gersois.

Refuges pour la faune et la flore, notamment des pollinisateurs et auxiliaires des cultures, les haies sont aussi d'une aide précieuse pour les agriculteurs qui en prennent soin :

stabilisation et limitation de l'érosion des terres agricoles, apports de matière organique et fertilisation des sols, filtration et infiltration des eaux de ruissellement, protection des cultures et des élevages (ombrage, brise-vent, clôture naturelle, lutte contre les ravageurs de cultures...),

beauté des paysages et embellissement du cadre de vie, bois de chauffage, etc.

Les intérêts multiples des haies ne sont plus à démontrer.

Malheureusement, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français !

Quoi faire ?

Préserver au maximum toutes les haies et végétaux spontanés présents en bordure de champs.

Planter des haies avec des essences locales adaptées au climat et aux sols. Pour les oiseaux privilégier : alaterne, chèvrefeuille, cornouiller sanguin, églantier, fusain d'Europe, cerisier ou merisier, prunellier, sureau noir, troène des bois...

Préparer le sol (travail en profondeur avec décompacteur si nécessaire puis travail superficiel avec cover-crop, rotavator ou herse rotative). Possibilité de travailler « trou par trou », en creusant des trous de 40x40x40 cm. Planter des plants de 1 ou 2 ans de préférence pour assurer une bonne reprise et une croissance optimale. Protéger les arbres de haut jet avec des filets de 60 à 120 cm des dégâts éventuels du gibier (lièvres, chevreuils...). Pailler avec de la paille ou des copeaux de bois (BRF)

sur une couche de 20 cm d'épaisseur minimum. Désherber manuellement si besoin les années suivantes. Prévoir dans la mesure du possible un espace de 1,5 à 2 m pour le développement d'une bande enherbée le long de la haie.

Pour l'entretien, élaguer les arbres et arbustes si nécessaire au gabarit souhaité, de préférence au lamier plutôt qu'au rotor (épareuse, broyeuse), et tous les 4 ou 5 ans au mieux, tous les 2 ans sinon (ne pas intervenir tous les ans). Recéper de manière sélective et ponctuelle si besoin, pour rajeunir ou diversifier la haie. Conserver les arbres morts ne présentant pas de risque afin de préserver la faune associée (mésanges, chouettes, insectes...). Rabattre si nécessaire en hauteur, en épargnant les arbres de haut jet et en intervenant sur 1/3 de la longueur de la haie par an. Faucher le pied de la haie

chaque année avec une épareuse, faucheuse ou broyeur.

Quand ? Préparer le sol d'octobre à mars, planter de novembre à mars et pailler avant mars. Réaliser toutes les opérations d'entretien de novembre à février pour éviter la période de reproduction des oiseaux et des autres animaux.

Où ? Potentiellement, en bordure de toute parcelle et bâtiment agricole. En fonction des objectifs visés : le long des fossés, sur les talus, aux abords des bâtiments, le long des chemins ou des routes, en rupture de pente (perpendiculairement au sens de la pente afin d'assurer une meilleure protection des eaux et des sols), pour fractionner les grands parcellaires. Privilégier les connexions aux autres éléments naturels (mares, bosquets, fossés, cours d'eau...) pour améliorer le rôle de corridors pour la faune.



Grive musicienne (© L. JOUBERT)

Nourriture à profusion

La bande herbeuse en pied de haie peut fournir les matériaux pour construire les nids et abriter également de nombreuses larves d'insectes, notamment des chenilles, pour la nourriture des jeunes oiseaux. La floraison des arbres et arbustes attire de nombreux pollinisateurs comme les papillons, les abeilles sauvages ou domestiques... Bien d'autres sources de nourriture

comblent les oiseaux : insectes, bourgeons, baies... Les arbustes à baie servent généralement de cantine une bonne partie de l'année, notamment à l'automne pour les oiseaux migrateurs affamés mais aussi en hiver, pour la grive litorne et la grive mauve par exemple.

Les fruits du lierre sont aussi une ressource non négligeable à la mauvaise saison.



Fauvette à tête noire (© T. ROUSSEL)

Vous êtes volontaire ? Vous vous êtes engagé ? Partagez votre expérience au travers du site internet www.terrestresdesailes.fr

Pour aller plus loin :

- ✓ https://ap32.fr/wp-content/uploads/2020/07/doc_planteur_2020-2021.pdf
- ✓ <https://www.terrestresdesailes.fr/wp-content/uploads/2018/09/Agroforesterie-AFAF-Agreau-fiche-reglementation-Arbres-haies-et-bandes-vegetalisees-dans-la-PAC-2015-2020-mai-2015.pdf>
- ✓ <https://www.terrestresdesailes.fr/wp-content/uploads/2018/07/Les-haies.pdf>
- ✓ <https://www.terrestresdesailes.fr/wp-content/uploads/2018/05/Haies.pdf>

Plus d'information sur simple demande : Groupe Ornithologique Gersois : chorra32@gmail.com

Autres contacts : ADASEA du Gers - Tél. 05.62.61.79.50
Arbres et Paysages 32 - Tél. 05.62.60.12.69